

<http://ugtg.org/spip.php?article2672>



A propos du projet de loi de réforme des retraites

- Expressions - Communiqués -



Date de mise en ligne lundi 6 février 2023

Copyright © UGTG.org - Tous droits réservés

A propos du projet de loi de réforme des retraites

Le nouveau projet de réforme des retraites, du gouvernement Macron, est un nouveau coup porté aux acquis des Travailleurs.

L'UGTG dénonce ce plan visant notamment à faire passer l'âge légal de départ, aujourd'hui fixé à 62 ans, à 64 ans, sous prétexte de déficit du système de retraite.

Il s'agit là de faire financer, une fois de plus, cette réforme par les salariés en exonérant le grand patronat et les entreprises du CAC40, qui, dans leur recherche de profit permanent, ont mis en danger le financement des retraites en développant chômage, précarité et délocalisation.

Cette réforme pénalisera la grande masse des Travailleurs, singulièrement les plus précaires, ainsi que tous ceux qui ont commencé à travailler tôt.

Ce sont ces mêmes Travailleurs qui voient leur espérance de vie baissée, en conséquence de leurs conditions de travail et de vie. Les femmes sont généralement les plus touchées car elles cumulent l'ensemble de ces difficultés (précarité, conditions de travail), en plus des discriminations salariales institutionnalisées qu'elles subissent.

Ce gouvernement fait le choix de l'injustice sociale, de la régression et de la pwofitasyon.

L'UGTG soutient la lutte de tous les Travailleurs, pour le retrait de ce projet qui va à l'encontre de l'intérêt des salariés.

L'UGTG réaffirme sa détermination à organiser la mobilisation des Travailleurs au sein du Collectif des Organisations en lutte dans notre pays, dans toutes les entreprises et dans tous les secteurs d'activité.

L'UGTG réaffirme que l'unité des Travailleurs est essentielle à la défense des intérêts des larges masses et appelle l'ensemble des travailleurs, salariés, ouvriers, chômeurs, Retraités, étudiants, jeunes à se mobiliser à partir du MARDI 7 FÉVRIER 2023 pour la défense de nos acquis, nos droits et nos libertés fondamentales.

Pointe-à-Pitre, le 17 Janvier 2023

Pour le Conseil Syndical La Secrétaire Générale

Maité HUBERT-M'TOUMO